



Ouverture d'une procédure de consultation du canton de Berne

Date de la séance du CE : 1er juin 2022
Direction : Chancellerie d'Etat
N° d'affaire : 2019.STA.1842
Classification : Non classifié

Avec l'autorisation du Conseil-exécutif du	1er juin 2022
la	Chancellerie d'État
a ouvert une procédure de consultation sur le projet suivant :	Modification de la loi sur l'archivage (LArch)
Délai de dépôt des prises de position :	2 septembre 2022
Service compétent :	Chancellerie d'État Office du soutien au gouvernement et des droits politiques (OGDP) Postgasse 68 Case postale 3000 Berne 8 +41 31 633 51 72
Publication des documents soumis à la consultation :	www.be.ch/consultations
Les organisations et les particuliers qui ne figurent pas sur la liste des destinataires au sens de l'article 16 OPC peuvent également déposer un avis par écrit.	Conformément aux articles 16 et 17a OPC www.belex.sites.be.ch